

Juillet 2022

N°60



Commune de Saint-Jeures

La Lettre de la Mairie

La Lettre de la Mairie est publiée par la Mairie de Saint-Jeures

2 rue du Sabotier
43200 Saint-Jeures
04 71 59 60 76
Courriel: mairie.stj@wanadoo.fr

Responsable de la publication:
André Duboeuf



Infos pratiques

Recrutement service civique

Les 2 écoles recrutent un/une volontaire du Service Civique pour la rentrée 2022-2023.

Les personnes recrutées (16-25 ans) seront sous contrat de 7 mois à compter du 1^{er} septembre 2022 pour un temps de travail de 24 h par semaine.

Les candidatures doivent être adressées en mairie de Saint-Jeures avant le 31 juillet 2022.

Pour avoir des réponses à certaines interrogations, voici le lien du Service Civique :

<https://www.service-civique.gouv.fr/faq-volontaire>

ILLIWAP

La commune va adhérer à l'application ILLIWAP, qui permet d'informer et d'alerter la population de manière permanent et immédiate. Cette appli permet ainsi de favoriser la participation citoyenne et de développer l'attractivité du territoire.

Les frais d'adhésion sont pris en charge par la Communauté de Communes.

Chaque citoyen peut télécharger l'appli gratuitement sur son smartphone à partir des plateformes habituelles (Playstore, etc.)

ALERTES ET ACTUALITÉS «Je reçois une notification ou un SMS sur mon smartphone dès qu'une actualité ou une alerte est envoyée.»

STATIONS LIÉES «Si ma commune ou mon intercommunalité a décidé de créer plusieurs stations illiwap pour les associations, les écoles, les travaux, etc, je peux suivre uniquement ce qui m'intéresse.»



ÉVÉNEMENTS «Grâce à l'agenda, je peux consulter tous les événements de ma commune ou de mon intercommunalité et des communes ou intercommunalités alentours, selon mes centres d'intérêts.»

SONDAGES «Je reçois une notification, dès que la commune ou l'intercommunalité a besoin de récolter mon avis en tant que citoyen.»

RÉPONSES AUX SIGNALÉMENTS «Dans mon application Illiwap, je retrouve tous les signalements que j'ai émis, leur évolutions ainsi que les éventuelles réponses que ma commune ou mon intercommunalité m'ont apporté.»

Chemins ruraux

Nous vous rappelons que les chemins ruraux ne doivent pas être obstrués par quelque obstacle que ce soit. Aucune clôture ne doit être posée en travers des chemins.

Sommaire:

p. 1: Infos pratiques

p.3 : Plan Local d'Urbanisme

p. 2 : Infos pratiques (suite)

p. 4: Activités de l'été

Déchetterie mobile

Le ramassage s'effectuera vers la chaufferie, au-dessus du terrain de foot de Saint-Jeures, aux dates et horaires suivants:

- samedi 9 juillet, de 9h à 13h
- Samedi 3 septembre, de 9h à 13h

Pour quels déchets ?

- ◆ La ferraille
- ◆ Les encombrants
- ◆ L'électroménager
- ◆ Le carton
- ◆ Le plastique



MAM « Les Petits Saint-J'heureux »

La Maison d'Assistantes Maternelles va ouvrir en septembre 2022 dans les locaux de l'ancienne bibliothèque de Freyckenet.

Pour les inscriptions, s'adresser à :

- Justine ROCHE au 06 27 52 34 29
- Victorine PAULET au 06 19 13 44 30



MEDIATHÈQUE

La Médiathèque de Freyckenet a été déplacée définitivement, en raison précisément de l'installation de la Maison d'Assistantes Maternelles dans ses anciens locaux.

Elle est provisoirement installée au rez-de-chaussée de la Maison du Bru, en attendant la construction d'une nouvelle médiathèque communale.

Les horaires d'ouverture sont inchangés :

- Mardi 16h-18h
- Mercredi : 10h-12h / 15h-18h
- Vendredi : 10h-12h
- Samedi : 10h-12h

Les tarifs n'ont pas changé non plus :

- Moins de 18 ans, étudiants et bénéficiaires des minima sociaux : Gratuit
- Adultes : 10 euros pour l'année
- Vacanciers : 5 euros pour un mois

Vous trouverez davantage d'informations sur le catalogue,

les animations et le réseau de bibliothèques du Pays-Lecture sur www.payslecture.fr

Une nouvelle médiathèque en 2023

L'équipe municipale a pris la décision de construire une nouvelle médiathèque, qui sera située entre l'école et la Mairie, à l'emplacement du dépôt anciennement occupé par l'entreprise Picq.

Le projet est en phase d'élaboration, avec l'appui technique de la Communauté de Communes.

Un questionnaire est disponible à l'adresse suivante :
https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSeintMiwU2Vlkv1I5kK84IMw9Wdodr7-6v40UWqYr1_xeCEA/viewform?usp=sf_link



Les écoliers et les professeurs des écoles seront associés à la réflexion autour de ce projet, tout comme les parents, notamment à travers la consultation de l'Amicale des Parents d'Elèves.

Des réunions seront aussi organisées avec les lecteurs/citoyens afin de définir ensemble les futurs usages de cet équipement qui devrait être mis à la disposition du public à la fin 2023.



Jean Cardot, bas-relief, Ecole Publique de Freyckenet, 1954

Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Le Conseil Municipal a décidé par une délibération du 10 décembre 2021 de procéder à la révision de son Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) a été institué par la Loi relative à la Solidarité et au Renouvellement Urbains (SRU) du 13 décembre 2000.

Il remplaçait le Plan d'Occupation des Sols (POS). Plus ambitieux que le POS, le PLU est un document opérationnel et stratégique. En effet, au-delà du seul droit des sols, il définit le projet global d'aménagement de la commune dans un souci de développement durable. Il doit être compatible avec les politiques d'urbanisme, d'habitat et de déplacements définis en commun par les cinq Communautés de Communes du Pays de la Jeune Loire.

Une révision nécessaire

Le PLU actuel de Saint-Jeures a été approuvé le 27 février 2004. Mis à jour en 2004, il a fait l'objet d'une révision allégée en 2007 et de douze révisions allégées en 2012.

Le PLU actuel n'est plus en cohérence avec le SCOT (Schéma de Cohérence Territorial) de la Jeune Loire, ni avec diverses lois d'urbanisme adoptées depuis 2004.

Le législateur a décidé de mettre en avant l'équilibre entre développement urbain et rural, la préservation des espaces agricoles et forestiers, la protection des espaces naturels et des paysages, les besoins en déplacement, l'équilibre entre emploi et habitat, la mixité sociale, et une utilisation économique de l'espace.

Outre ces nécessités légales, le Conseil Municipal a la volonté de faire face à divers enjeux locaux et territoriaux:

- un meilleur encadrement des constructions nouvelles
- Une adaptation plus fine aux projets économiques intercommunaux
- La définition des zones constructibles qui seront soumises à l'obligation de raccordement au réseau d'assainissement collectif

Pour mener à bien l'élaboration du PLU nouveau, le Conseil Municipal s'est entouré d'un bureau d'études, *Réalités*, basé à Roanne, choisi après appel d'offres.

Une procédure longue et complexe

L'élaboration du PLU suit en effet une procédure longue, contraignante et complexe.

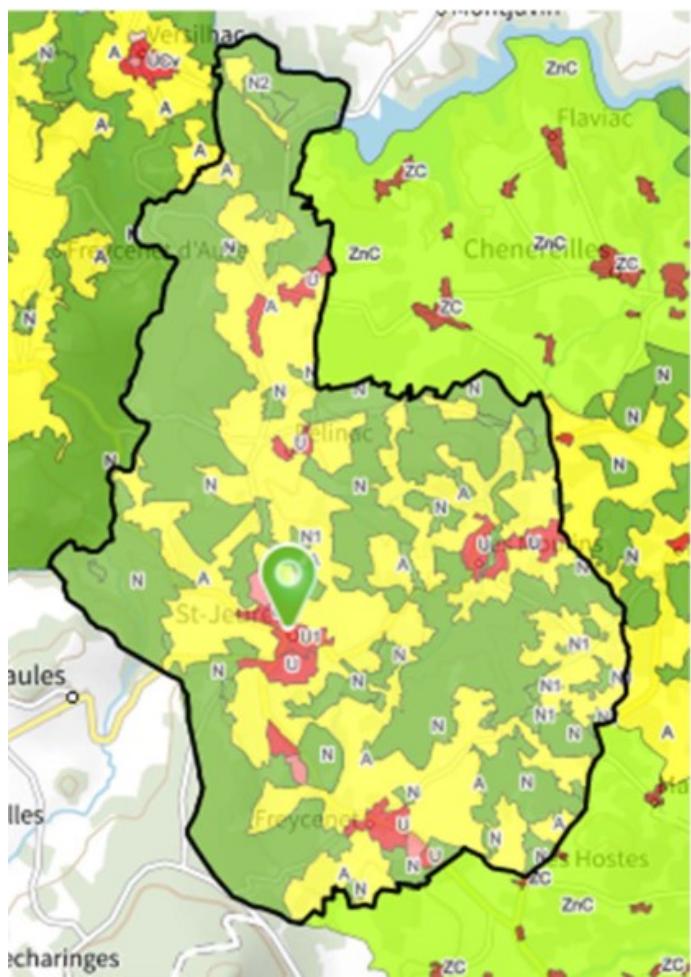
Elle requiert une phase de prescription et d'information des personnes publiques associées, (préfet, région, département, EPCI, etc.)

Ensuite, s'ouvre une phase de concertation, dont les modalités sont définies précisément. Il y aura donc des réunions d'information et d'échange avec les habitants, les acteurs économiques, etc. Il y aura également un registre de concertation à disposition des personnes intéressées. A ce stade, aucune remarque d'intérêt privé ne sera prise en compte.

Le processus s'est ouvert par une phase de diagnostic territorial, environnemental et paysager, menée par un échange

avec les agriculteurs le 3 mai dernier.

Il se poursuivra par la rédaction d'un Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), document central du PLU.



Une fois le PLU approuvé en Conseil Municipal en début 2024, une phase d'enquête publique s'ouvrira. Les habitants pourront consulter le PLU et faire leurs remarques d'ordre privé au commissaire enquêteur.

A l'issue de cette enquête publique, le Conseil Municipal approuvera le PLU en fin d'année 2024.

A noter que la commune pourra surseoir à statuer sur les demandes d'autorisations de travaux, constructions ou installations, une fois que le PADD aura été réalisé.



Activités de l'été

Visites de la maison de béate de Pouzols :

- Mercredi 13 juillet à 11h
- Mercredi 20 juillet à 11h
- Mercredi 3 août à 11h
- Mercredi 10 août à 11h
- Mercredi 17 août à 10h30 et 15h00.
- Dimanche 18 septembre de 10h30 à 17h, pour les Journées Européennes du Patrimoine.



La Maison de la Béate de Pouzols sera présente à la brocante du 29 juillet, à l'occasion de Nuits-Saint-Jeures.

24 juin: à 18 h, au parc des Droits de l'homme, spectacle des écoles et soirée sarras.

Inscription pour le repas : 06.20.76.30.87

26 juin: toute la journée, au parc des Droits de l'Homme, *Fête du Pain* avec marché artisanal et vide-grenier.

Repas bio et/ou local à midi avec méchoui.

Brioche géante, animations musicales et jeux pour les enfants. Repas payant.

2 juillet: 24 ème Triathlon des sucs (site du barrage de Lavalette). Plus d'infos sur le site www.tryssingeaux.fr

14 juillet, au Bru à 14h. Concours de pétanque organisé par Saint-Jeures Sport Jeunesse. En soirée, repas: saras-sou.

20 juillet : Festival Interfolk: 21h à la Maison du Bru. Chants, danses, musiques et costumes traditionnels de Pologne.

14 août : tournoi de foot organisé par Saint-Jeures Sport Jeunesse. Equipes de 6 joueurs, composées de 4 adultes et deux jeunes âgés de moins de 14 ans ou deux filles. A 19h30 au Bru, soupe aux choux organisée par Saint-Jeures Sport Jeunesse.



<i>Nuits-Saint-Jeures, tous les vendredis de l'été, à partir de 18h, place de l'église</i>	24 juin	Marché de producteurs et d'artisans / Manoeuvre des pompiers/ Danse Country /Repas sur place (payant) / Buvette
	1 ^{er} juillet	Marché de producteurs et d'artisans / Masques en chocolat / <i>Banda du Lignon</i> à 19h30/ Repas sur place (payant) / Buvette
	8 juillet	Marché de producteurs et d'artisans / Concert <i>Acashire</i> , folk, gratuit)/ Battle de graffeurs / Repas sur place (payant) / Buvette
	15 juillet	Marché de producteurs et d'artisans / Concert : <i>Fanfare des Lendemains</i> 20h, gratuit/ Repas sur place (payant) / Buvette
	22 juillet	Marché de producteurs et d'artisans / Concert : <i>Biggy Wood</i> (gratuit) / Repas sur place (payant) / Buvette
	29 juillet	Marché de producteurs et d'artisans / Brocante et vide-grenier (15h-21h) / Atelier Fresque du Climat (16h)/ Atelier sur l'eau 19h30 / Concert <i>Deep Down</i> (blues), 20h, gratuit / Repas sur place (payant) / Buvette
	5 août	Marché de producteurs et d'artisans / / Les Frères Baderne 20h, gratuit / Ciné Plein Air : <i>Christine</i> de John Carpenter (gratuit) / Repas sur place (payant) / Buvette
	12 août	Marché de producteurs et d'artisans / Marché aux livres et aux disques / Concert <i>Vintage Music Club</i> , rock fifties-sixties, 20h (gratuit) / Repas sur place (payant) / Buvette
	19 août	Marché de producteurs et d'artisans / Spectacle de feu par la Compagnie Moriquendi, 20h, gratuit/ Repas sur place (payant) / Buvette
	26 août	Marché de producteurs et d'artisans / Lou Poutous (danse traditionnelle, gratuit) /Repas sur place (payant) / Buvette